

PÔLE MOBILISATION SOCIO PROFESSIONNELLE - LOT 3

PRÉREQUIS

Être bénéficiaire des minima sociaux, inscrit dans un parcours d'insertion et adhérant à un accompagnement individuel et collectif.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Élaborer et confirmer un projet à des fins personnelles et/ou professionnelles
- Générer la confiance en soi
- Développer l'autonomie
- Développer la capacité d'initiative
- S'ouvrir à l'environnement social et professionnel
- Expérimenter le monde du travail (stage en immersion)
- Être capable de construire un projet réaliste et réalisable à court, moyen, voire long terme, dans le domaine personnel

et/ou professionnel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

1/ Accéder aux droits sociaux :

- Réaliser des démarches de santé
- Réaliser des démarches de logement
- Développer sa mobilité
- Gérer son budget
- Solliciter des aides financières
- Utiliser l'outil numérique
- Gérer et réaliser ses démarches administratives

2/ Développer le lien social :

- Accéder à des loisirs, à la culture
- Connaître son territoire
- Connaître le milieu associatif
- Acquérir des savoirs de base
- S'engager dans le bénévolat
- Travailler sur son image, sa posture et l'estime de soi
- Lever un frein lié à son environnement familial

3/ Développer l'employabilité :

- Repérer ses compétences acquises et celles à acquérir
- Connaître son bassin d'emploi
- Choisir un secteur professionnel
- Réaliser des stages en entreprise
- Élaborer un plan de formation
- Engager des recherches emploi
- Réaliser des démarches pour la création d'entreprise



DURÉE

24 mois.



PUBLIC CONCERNÉ

Bénéficiaires du RSA, de l'Allocation Adulte Handicapé, de l'Allocation Spécifique de Solidarité.



LIEU

Sur THUIR 66300.



MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription.
Dés référents des Maisons Sociales de Proximité : assistants sociaux, Conseillers d'insertion, conseillers en Économie Sociale et Familiale. Des professionnels des organismes agréés par le Département. Des conseillers professionnels de France Travail, Cap Emploi et Mission Locale Jeunes.



DÉLAIS D'ACCÈS

De 2 à 15 jours.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Nous proposons des itinéraires individualisés et collectifs afin d'inscrire ces personnes dans une véritable dynamique d'insertion.

- Un espace d'accueil, d'orientation, d'information permettant de proposer des itinéraires adaptés aux personnes en fonction de leur projet et de leur potentiel
- Suivi personnalisé des démarches à l'aide d'un livret d'accompagnement remis au bénéficiaire à son entrée sur l'action
- Un lieu d'écoute et d'échanges permettant de revaloriser et de redynamiser les personnes en conjuguant les réponses sociales et professionnelles
- Un suivi social en interface avec l'ensemble des acteurs du tissu social
- Ateliers collectifs, 4 jours par semaine sur une durée hebdomadaire maximum de 3 heures le matin et 3 heures l'après-midi, permettant à la personne un réel choix dans les réponses à apporter à ses besoins, l'acquisition d'un minimum de repères linguistiques, une lecture des codes sociaux et culturels afin d'acquérir plus d'autonomie au quotidien

Savoirs de base : Alphabétisation, post-alphabétisation, remise à niveau, réactualisation des connaissances en maths et français, F.L.E Apprentissage de l'outil informatique.

Connaissance de son environnement : citoyenneté, santé, hygiène, sécurité routière, vie pratique, connaissance socio-économique de son territoire.

Travail sur le projet d'insertion : Technique de Recherche d'Emploi, ateliers créatifs et d'expression, reprise de confiance en soi, valorisation de soi. Mise en place de projets collectifs et sorties organisées.

Périodes d'immersion en entreprise : Mise en place dès qu'une piste professionnelle est repérée. Un accompagnement au traitement des problématiques sociales et administratives.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Au trimestre.

Comité de Pilotage et de Suivi : évaluation globale de l'action / approche individuelle des parcours d'insertion.

Bilan individuel.



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter. Référent handicap : Janet PONRAMON
j.ponramon@adpep66.org



TARIFS

Accompagnement pris en charge par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.



CONTACT

craf@adpep66.org - 04 68 34 76 81
113 Boulevard Aristide Briand
66100 PERPIGNAN